



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Aménagement de l'avenue de Paris - lot n°1 'voirie, assainissement,  
eau pluviale et mobilier urbain' marché n°2002-041 - avenant n°2  
d'augmentation de la masse des travaux sur la tranche  
conditionnelle 2**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040511

**Voirie Circulation Sécurité Routière**

**Aménagement de l'avenue de Paris - lot n°1 'voirie,  
assainissement, eau pluviale et mobilier urbain' marché n°2002-  
041 - avenant n°2 d'augmentation de la masse des travaux sur la**

## tranche conditionnelle 2

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre des travaux de voirie - lot 1 - pour l'aménagement de l'avenue de Paris, un avenant n°1 d'augmentation de la masse de travaux à hauteur de 85 727,81 €, soit 4,34 % du montant initial du marché, portant sur les tranches ferme et conditionnelle 1 a été approuvé par le Conseil Municipal du 14 mai 2004.

Dans le même ordre, il apparaît nécessaire de conclure un second avenant pour des adaptations de la tranche conditionnelle n° 2 en cours de réalisation.

En effet, des prestations supplémentaires pour un montant de 11 946,26 € HT doivent intervenir pour pallier des contraintes techniques rencontrées en cours de réalisation. De plus, afin de ne pas bloquer l'avancement du chantier, des prestations initialement prévues au lot n°4 « Aménagement paysager » et non exécutées (liquidation judiciaire du titulaire) doivent être transférées au lot 1, pour un montant de 46 150 € HT.

Le coût total H.T. des travaux supplémentaires est de 58 096,26 €, soit 69 483,13 € TTC, ce qui représente une augmentation du marché initial toutes tranches confondues de 7,87 %.

Le nouveau montant du marché est de 2 127 607,00 € TTC soit :

Tranche Ferme marché initial	524 373,64 € TTC	
Tranche Ferme avenant n°1	61 158,57 € TTC	
	-----	
<b>TOTAL</b>		<b>585 532,21 € TTC</b>
Tranche Conditionnelle n°1 marché initial	855 549,50 € TTC	
Tranche Conditionnelle avenant n°1	24 569,24 € TTC	
	-----	
<b>TOTAL</b>		<b>880 118,74 € TTC</b>
Tranche Conditionnelle n°2 marché initial	592 472,92 € TTC	
Tranche Conditionnelle avenant n°2	69 483,13 € TTC	
	-----	
<b>TOTAL</b>		<b>661 956,05 € TTC</b>
Nouveau montant du marché	<b>2 127 607,00 € TTC</b>	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer l'avenant correspondant.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**

[Ordre du jour](#)